

## CONVENTION D'ACCUEIL POUR MINI-STAGE

## Principe

- ▶ Le mini-stage d'observation est destiné aux élèves de troisième qui souhaitent découvrir les filières du lycée Armand Guillaumin d'Orly, pour confirmer ou infirmer leur projet professionnel et leur projet personnel d'orientation à la rentrée scolaire prochaine.
- La ½ journée d'intégration est destinée aux élèves de terminale qui souhaitent découvrir le BTS MECP (Métiers de l'Esthétique, Cosmétique, Parfumerie) afin de confirmer leur projet d'orientation à la prochaine rentrée scolaire et formuler un vœu cohérent sur la plateforme Parcoursup.

## Mise en place

- L'établissement d'origine remplit et transmet la présente convention au lycée Armand Guillaumin par voie électronique à mini-stage@lyceearmandguillaumin.fr
  - Il est souhaitable que les conventions d'un même établissement nous soient envoyées en même temps.
- Le lycée Armand Guillaumin propose une date et un horaire d'accueil, son chef d'établissement signe la convention, puis transmet la convention par messagerie électronique au référent de l'établissement d'origine.
- Le référent de l'établissement d'origine transmet la convention pour signature à l'élève, son responsable légal et au chef (3) d'établissement d'origine.
- Cette convention tiendra lieu de convocation et sera demandée à l'élève pour rentrer au lycée Armand Guillaumin.

A remplir par l'établissement d'origine		
Nom de l'établissement :		▶ Nom du référent :
➤ Adresse :  ➤ Code postal :	▶ Ville :	► Messagerie électronique du référent :
<ul><li>▶ Téléphone :</li><li>▶ Messagerie électronique : ce. @ac-creteil.fr</li></ul>		@ac-creteil.fr
<ul> <li>Nom :</li> <li>Prénom :</li> <li>Date de naissance :</li> <li>Téléphone de l'élève :</li> <li>Classe :</li> </ul> À remplir par le ly	ഗേഷ് armand Guillaui	□ CAP – Esthétique, Cosmétique, Parfumerie □ CAP – Coiffure mixte □ 2 <sup>de</sup> Pro BBE – Famille des métiers de la Beauté et du Bien-Être □ Bac Pro Coiffure mixte; pour une entrée en 1ère pro □ Bac Pro Esthétique; pour une entrée en 1ère pro □ Bac Pro AEPA – Animation Enfance et Personnes Âgées □ Bac Pro ASSP – Accompagnement, Soins et Services à la Personne □ BTS MECP – Métiers de l'Esthétique, Cosmétique, Parfumerie
▶ Date du stage :		▶ Horaires de prise en charge :
▶ Classe :	▶ Professeur :	▶ Salle :
Article 1 – Durant son stage, l'élève est soumis aux règles générales en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité. En cas de manquement à la discipline, le Chef d'établissement d'accueil se réserve le droit de mettre fin au stage de l'élève fautif, à la condition expresse de ne pas renvoyer l'élève sans s'être assuré que le chef de l'établissement d'origine en a reçu la notification.		

Article 2 – En cas d'accident survenant à l'élève stagiaire, le Proviseur du lycée Armand Guillaumin s'engage à faire parvenir la déclaration d'accident le plus rapidement possible au chef de l'établissement d'origine. L'établissement d'origine souscrit un contrat spécifique auprès de la

Article 3 – Le stagiaire utilise un moyen de transport individuel ou public pour se rendre dans l'établissement d'accueil.

Article 4 – La présente convention prendra fin à l'expiration du stage.

**Article 5** – L'élève doit prévenir de son absence en cas d'impossibilité de se rendre à la convocation.

<u>Signature du Proviseur du</u> lycée Armand Guillaumin

> « Lu et approuvé » « Lu et approuvé »

Signature de l'élève sollicitant le mini-stage

Signature du responsable légal de l'élève

« Lu et approuvé »

Comment venir au lycée Armand Guillaumin?

Devant le lycée, se trouve l'arrêt de bus « Noyer Grenot » de la ligne « 483 ».



Signature du Chef <u>d'Établissement d'origine</u>

« Lu et approuvé »